

LE PARI

Six jeunes néo-ruraux s'installent dans le Tarn

par Marc MENNESSIER

Installés en 1976 sur une exploitation de 20 ha à Vaour, petit village du Tarn, « ils sont... toujours là, sept ans après ». Pourtant au début et dans les environs, on ne donnait pas cher de leur peau...

« A l'époque, quand j'ai vu ces jeunes de la ville arriver chez nous, avec leurs cheveux longs, avec l'idée d'élever des chèvres, j'ai été très méfiant. Je me suis dit : encore des hippies qui veulent revenir à la terre ! Quand ils auront vu ce que c'est, ils repartiront aussi vite qu'ils sont venus. Pourtant, depuis maintenant sept ans qu'ils sont installés, je suis en obligation de reconnaître que je ne suis trompé. Mieux, je trouve même qu'ils nous ont apporté quelque chose ».

Ce témoignage d'un agriculteur de la région de Vaour, n'est pas isolé : les néo-ruraux sont la plupart du temps à priori mal compris ou mal perçus par leurs voisins qui, eux, vivent du travail de la terre depuis des générations et peuvent dans des conditions difficiles.

L'incompréhension redouble d'ailleurs, lorsque l'on apprend que ces jeunes en blue-jeans et notamment ceux de Vaour sont ingénieurs, l'un en informatique, l'autre en agriculture, et qu'ils pourraient vivre en ville, « tranquilles » avec un bon salaire. Pourquoi dès lors renoncer au confort d'une situation enviable, pour se lancer dans une aventure

dont le résultat n'est pas acquis d'avance ?

La démarche de Roland Lanoye, ingénieur agronome, et de ses amis de la Ferme du Muret à Vaour va à contre-courant de près d'un siècle et demi d'histoire de la vie rurale. En effet, jusque dans certaines régions - souvent les plus défavorisées, il est vrai - n'envoyait-on pas systématiquement à la ville celui des enfants qui avait eu la chance de « réussir » dans les études ? (Résultat : certains agriculteurs reconnaissent aujourd'hui que « les campagnes se sont vidées de leur substance »), de leur substance »).

Les tendances sont inversées et ces nouveaux venus que l'on considère un peu comme des illuminés, ne sont généralement pas pris au sérieux.

Par ailleurs, le souvenir du déferlement de la première vague de retour à la terre, la « vague postsoixante-huitarde » qui a d'ailleurs connu beaucoup d'échecs, est en grande partie responsable de ce préjugé « anti-hippie » encore très répandu.

« Notre démarche s'est inscrite dans la deuxième vague, soit aux alentours des années 74-75-76 »

explique Roland Lanoye, nous ne cherchions pas à fuir un système, pour vivre en vase-clos, retirés du monde. Nous voulions, au contraire, nous intégrer le plus

grande pour nous accueillir tous les six et qui était à reprendre avec une vingtaine d'hectares de terres. Nous nous sommes finalement décidés ».

Un contexte difficile

Vaour. Aujourd'hui village de 350 habitants et pourtant chef-lieu (un des plus petits de France) d'un canton qui a depuis longtemps déjà dépassé le seuil de désertification : 1 800 habitants sur près de 13 100 ha ; soit une densité de 13 habitants au km². Des pentes abruptes peuplées de friches alternant avec de vastes plateaux calcaires où le sol est souvent rare.

C'est pourtant dans ce contexte a priori difficile, que Anne, Maurice, Francis, Sabine, Raymond et Roland choisissent de se fixer en juin 1976.

L'élevage de chèvres destiné à la fabrication du fromage à la ferme apparut tout de suite comme étant la solution la mieux adaptée à la région et... au portefeuille des six nouveaux arrivants. La ferme disposant déjà d'une ancienne bergerie encore fonctionnelle, il n'y avait en gros plus qu'à constituer le cheptel. De plus, en 1976, cette production était très peu répandue dans la région.

Le regroupement des épargnes personnelles de chacun, qui s'élevaient au total à 160 000 F, permit de financer pour partie l'achat de 25 chèvres laitières et la mise en place de l'élevage.

« Vivre différemment mais décemment »

Néanmoins, le remboursement des familles, qui avaient en décembre 1975 participé à l'achat des terres, et l'acquisition de matériels devinrent très vite des urgences et des objectifs prioritaires. Comme l'explique Roland : « Nous voulions vivre différemment mais décemment ». Pour cela, il fallait bien sûr dégager de l'exploitation un revenu satisfaisant et donc effectuer des investissements destinés à améliorer la productivité. Mais où trouver le financement ? Déjà, l'obtention de la DJA (Dotation aux jeunes agri-



Roland Lanoye : « nous ne cherchions pas à fuir un système ».

possible dans le village et la région qui nous accueilleraient ».

De Limoges à Albi en passant chez le notaire

Or, trouver ce village, et surtout l'exploitation où s'installer n'a pas été chose facile. En 1975, la pression sur le foncier était en effet très forte. « Nous avons d'abord consulté la carte nationale des prix et les comptes rendus de marchés fonciers, pour déterminer l'endroit où la terre était la moins chère et la plus disponible. Le Sud-Ouest remplissait ces deux conditions, explique Roland. Pendant les vacances scolaires de Pâques 1975, nous sommes donc descendus de Paris à la recherche d'une exploitation et entre Limoges et Albi - nous n'avions pas eu le temps de descendre plus bas - nous avons systématiquement consulté l'agent immobilier et le notaire de chaque coin qui nous plaisait. Sans résultats. Néanmoins, l'été suivant, nous retournâmes en vacances dans le Tarn à 15 km de Vaour. Là, il y avait une vieille ferme suffisamment



Vaour : un contexte difficile.

culteurs) s'avèrait impossible, vu les conditions d'installation à plusieurs sur une exploitation atteignant à peine le niveau de la SMI (Surface minimum d'installation).

Par ailleurs, une première demande de prêt était refusée par le Crédit Agricole pour « garanties insuffisantes » : « la banque avait peur de la chose » explique Roland « nous étions des néo-ruraux, dotés de faibles garanties financières et par ailleurs, nous nous lançions dans une production inconnue dans la région. De plus, des tentatives semblables à la nôtre avaient déjà connu de nombreux échecs en d'autres endroits ».

Mais, au sein du petit groupe, personne ne se décourage. Une deuxième demande est formulée au nom de Roland et avec l'appui d'un membre de sa famille pour un prêt de 170 000 F. Après avoir sollicité une hypothèque de premier rang sur la totalité des biens (ferme + exploitation), le Crédit Agricole consent finalement à la délivrance d'un prêt foncier de 100 000 N.F. sur 25 ans à un taux de 4,50 %, lequel va permettre en mars 1976 de rembourser les sommes prêtées par ses familles et amis pour l'acquisition du foncier. Un premier obstacle - et non le moindre - se trouvait donc en partie levé.

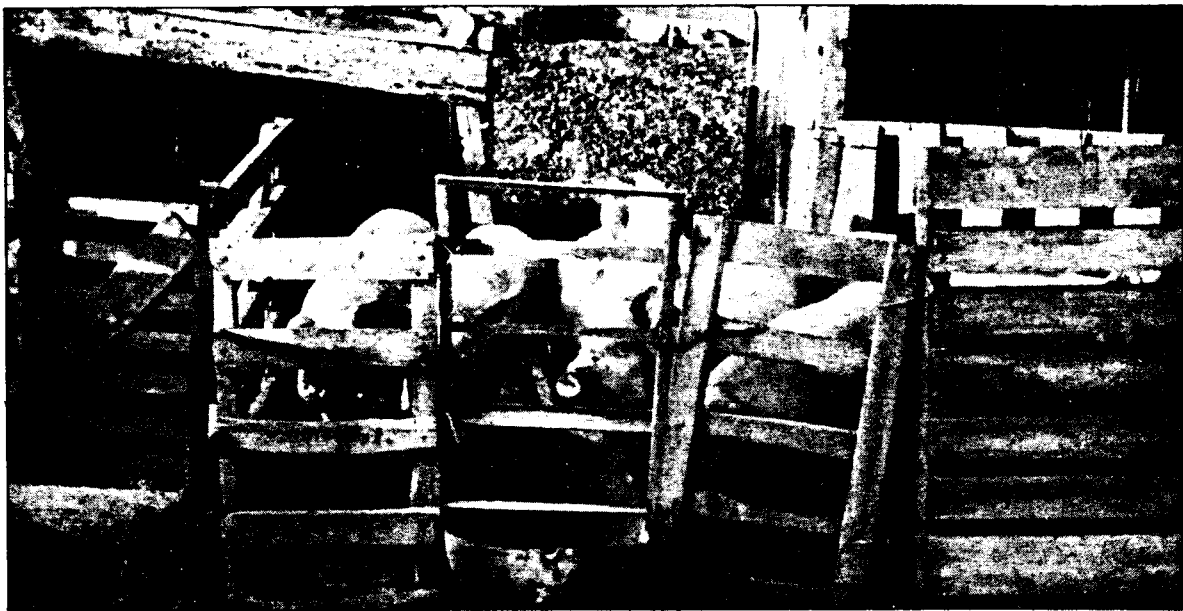
Arrivés au bon moment

Puis, il a fallu défricher. Sur les 20 ha qui constituent l'exploitation, la moitié était inculte depuis 23 ans et recouverte de taillis. Même si les chèvres ont à leur manière contribué à la remise en état, il a tout de même fallu mettre la main à la pâte.

L'OGAF (Opération groupée d'aménagement foncier) qui a démarré en 1976 sur le canton de Vaour (voir article paru dans F.A. n° 2008 du 23/12/83), a permis de financer l'ensemble de ces travaux (assainissement, 750 m de fossés, pose de 3,5 km de clôtures) et de ne pas trop endommager une trésorerie à la recherche de l'équilibre.

Quelques échanges amiables permettaient également de regrouper certaines parcelles. Par ailleurs, des crédits mutuels superbement (4,75 %) délivrés dans le cadre de cette OGAF, permettaient d'acheter du matériel d'occasion et de construire une étable neuve (ce qui ne serait malheureusement plus possible aujourd'hui).

« L'opération groupée est vraiment arrivée au bon moment » reconnaissent les membres de la Ferme du Muret. « Sans cela, il nous paraît difficile d'imaginer



L'élevage de porcs en plein air de la Ferme du Muret : de faibles investissements et une utilisation rationnelle des sous-produits de l'activité laitière.

que nous serions arrivés si vite au point où nous en sommes. »

En effet, et toujours pour des raisons de manque de surface, l'octroi d'un plan de développement n'était absolument pas envisageable et l'absence de ressources financières aurait très vite engendré de graves difficultés.

Néanmoins, si tous les problèmes purement économiques de l'installation sont aujourd'hui en grande partie résolus, dans la mesure où l'existence de l'exploitation n'est plus menacée, le statut juridique du groupe et de chacun de ses membres en particulier reste encore à définir. La récente décision officielle visant à établir une équivalence entre une SMI et un troupeau de 40 chèvres élevées en vue de la production de fromage à la ferme constitue un élément positif.

Avec un troupeau d'aujourd'hui 75 chèvres laitières - et sans doute bientôt 80 - l'exploitation disposerait donc de deux SMI. A terme, l'idée de la constitution d'un GAEC est maintenant retenue.

Un projet pour un pari

Par ailleurs, la situation particulière du canton de Vaour, dont les exploitations se caractérisent par des structures relativement faibles (en moyenne 35 ha) au vu de leurs contraintes de sol, de relief et de climat, a amené Roland et ses amis à participer à un projet de création, en CUMA, d'un atelier de transformation de viandes de porc et de palmipèdes gras produits et commercialisés par les agriculteurs eux-mêmes.

A la base, cette idée regroupe douze exploitants de la région de Vaour (la Ferme du Muret comptant bien sûr pour un) avec la participation du GVA du canton et l'appui technique du conseiller agricole.

Les conséquences d'une telle initiative sur le plan économique sont appréciables. D'une part, la solution CUMA permet de limiter considérablement la charge d'investissement, compte tenu du coût que représenterait l'acquisition individuelle d'un atelier conforme aux normes actuelles d'hygiène. Et d'autre part, l'augmentation des marges consécutives à l'activité de transformation assurera une meilleure valorisation de structures souvent insuffisantes du point de vue de la surface.

L'idée est donc ici bel et bien d'aider au maintien d'exploitations déjà en place et de faciliter d'éventuelles installations.

Déjà, à la Ferme du Muret, un élevage de cinquante porcs charcutiers en plein air est en train de se mettre en place : là encore, l'investissement est minimum. Engraisés à partir du petit lait dérivé de l'activité caprine, ces animaux seront abattus puis transformés durant l'hiver où les disponibilités en travail sont plus grandes.

Par ailleurs, le revenu de cette production annexe assurera un complément appréciable : « jusqu'à présent, nous avons vécu chichement, puisque nous réinvestissions le plus possible nos gains dans l'exploitation. Nous pensons maintenant, grâce à cette deuxième activité, effectuer des travaux d'aménagement dans la

maison ». Il est vrai que deux enfants sont nés depuis la date de l'installation !

Pourtant, malgré les effets positifs de la création en commun de cet atelier de transformation sur le secteur de Vaour, il n'y a pas assurance de voir de tels projets financés aux moyens de prêts spéciaux CUMA à 4,75 %.

On imagine aisément qu'un financement au taux du marché constituerait un préjudice important à la réalisation d'une entreprise dont le but est de contribuer à assurer à terme le maintien d'un tissu social, en perpétuelle dégradation depuis des décennies : « nous ne pouvons plus nous permettre de perdre un seul actif agricole ».

Chacun espère bien en effet que ce projet créera une dynamique sur le secteur : « nous avons fait un pari et nous avons d'ailleurs baptisé notre initiative : un projet pour un pari ».

Cette expérience montre en tout cas, que le monde agricole ne perd rien à sortir de ses cloisonnements.

Dans une région délaissée par ses propres habitants en butte, il est vrai, à un environnement contraignant, l'« étranger » ou le « marginal » ou encore le « hippie » que l'on observe au départ avec méfiance et circonspection, peut être générateur d'élan et de renouveau.

Oublier ses préjugés pour accepter le risque de l'échange et de la relation, c'est aussi le moyen le plus sûr de ne pas passer à côté de ce qui peut être une chance. ■